

Convocation du 30 Mars 2023 adressée individuellement à tous les conseillers municipaux pour le 06 Avril 2023.

SEANCE ORDINAIRE DU 06 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 06 Avril à 20 heures 30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le Conseil Municipal de la commune de THIMORY, réuni dans le lieu habituel de ses séances,

Etaient présents : Mesdames et Messieurs GOISET Magali, ~~FAYARD Marie-Claire~~, BOURGEOIS Michel, FAUCONNIER Claire, BISSONNET Michaël, ~~BOURGEOIS Nathalie~~, PLAT Sébastien, ~~PROCHASSON Marine~~, ~~CUNIN Quentin~~, PROCHASSON Benoit, SONVEAU Guillaume, VENON Matthieu.

Absents excusés : Marie-Claire FAYARD donne procuration à Magali GOISET, Nathalie BOURGEOIS donne procuration à Michel BOURGEOIS, Quentin CUNIN, Marine PROCHASSON.

Ordre du jour

1. Validation des comptes de gestion 2022 - Commune et Service Assainissement
2. Approbation des comptes administratifs 2022 - Commune et Service Assainissement
3. Affectation des résultats – Commune et Assainissement
4. Etat des indemnités versées aux élus en 2022
5. Vote des taux des Taxes Locales
6. Attribution des subventions aux associations
7. Convention Fauchage-débroussaillage avec la CCCFG
8. Changement de compteur ENEDIS salle polyvalente
9. Vote du Budget Primitif 2023 – Commune
10. Acquisition de matériels Service Assainissement
11. Délibération portant sur la PFAC – Service Assainissement
12. Modification du montant de la redevance assainissement collectif
13. Vote du Budget Primitif 2023 - Service Assainissement
14. Questions diverses

Mme le Maire constate que le quorum est atteint.

Mr Michel BOURGEOIS est nommé secrétaire de séance.

Mme le Maire sollicite l'avis de l'assemblée pour l'ajout d'un point à l'ordre du jour, à savoir :

15. Acquisition d'illuminations pour les Fêtes de fin d'année

L'assemblée valide cet ajout.

Approbation du compte rendu du Conseil du 16 Mars 2023.

04-2023 Compte de Gestion 2022 – Budget Principal

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du Budget Primitif et des Décisions Modificatives de l'année 2022, des recettes émises et des dépenses ordonnancées,

Considérant que le compte de gestion du Budget Principal dressé pour l'année 2022 par Mme le

Receveur Municipal n'appelle ni observation, ni réserve,

- **Adopte** à l'unanimité le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022
- **Charge** Mme le Maire de le valider.

21 heures Arrivée de Benoit PROCHASSON.

05-2023 Compte de Gestion 2022 – Service Assainissement

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du Budget Primitif et des Décisions Modificatives de l'année 2022, des recettes émises et des dépenses ordonnancées,

Considérant que le compte de gestion du Service Assainissement dressé pour l'année 2022 par Mme le Receveur Municipal n'appelle ni observation, ni réserve,

- **Adopte** à l'unanimité le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022
- **Charge** Mme le Maire de le valider.

06-2023 Compte Administratif 2022 du Budget Principal

Le Conseil Municipal sous la présidence de Michel BOURGEOIS délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Mme Magali GOISET, Maire et après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Fonctionnement		Résultats 2021	Résultats de clôture
Recettes	637 514,70	+ 122 696,88 €	+ 190 022,40 €
€			
Dépenses	570 189,18		
€			

-			
Excédent 2022	67 325,52		
€			
Investissement			
Recettes	177 495,02	+ 24 827,73 €	+ 105 927,47 €
€			
Dépenses	96 395,28		
€			

Excédent 2022	81 099,74		
€			

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

07-2023 Compte Administratif 2022 – Service Assainissement

Le Conseil Municipal sous la présidence de Michel BOURGEOIS délibérant sur le compte